

Nantes, le 13 décembre 2015

Un accord ambitieux à la COP21 Johanna Rolland : "Il faut vite passer à l'action"

Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole, salue l'accord universel de Paris sur le climat approuvé par 195 pays. L'action de la Présidence française a été déterminante depuis un an pour permettre la réussite de la COP 21.

"C'est une étape historique dans la lutte contre le réchauffement climatique et vers un nouveau modèle de développement", souligne Johanna Rolland.

L'accord contient des avancées sans précédent : l'objectif de limiter la hausse bien en deçà de 2 degrés, en visant 1,5 degré, le principe d'un plafonnement des gaz à effet de serre dans les meilleurs délais et la transition vers un modèle neutre en carbone à partir de 2050, la mise en place d'un mécanisme de révision tous les 5 ans, la confirmation d'un fonds d'un montant plancher de 100 milliards par an pour les pays du sud à partir de 2020.

Pour Johanna Rolland, "il faut dès demain, sans attendre l'entrée en vigueur officielle de l'accord, en 2020, s'engager dans une action résolue en faveur de la transition énergétique".

A cet égard, les grandes métropoles, grâce à leurs compétences en matière de déplacements, de logements et de construction, d'énergie et de développement économique, sont porteuses d'une très large part des solutions et des innovations pour l'adaptation au changement climatique et la lutte contre le réchauffement.

Les 130 métropoles réunies au sein d'Eurocities, que préside Johanna Rolland, se sont déjà engagées dans cette voie. Nantes s'est engagée à être fer de lance de la transition énergétique avec l'objectif de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la volonté d'une mobilisation de tous (entreprises, associations, citoyens) pour inventer des solutions nouvelles et concrètes. L'engagement pour la transition énergétique est créateur d'emplois nouveaux. Il doit pouvoir bénéficier à tous, sans créer de nouvelles fractures.

L'accord de Paris doit s'appliquer concrètement dans chaque État. Le succès de la COP doit être conforté, et la mobilisation doit se poursuivre, avec en ligne de mire la COP22 au Maroc fin 2016.

C'est le sens du sommet «Climate chance» que Nantes accueillera du 26 au 28 septembre 2016. Rendez-vous de l'ensemble des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique, il permettra aux représentants de la société civile de tirer les premiers enseignements concrets de l'accord signé à la COP, de mesurer les premières réalisations prises par les États conformément à leurs engagements, car après le temps de la négociation revient le temps de l'action résolue.